

LICENCE & ADHÉSION

Pour tous les cavaliers, la **licence FFE est obligatoire**. La licence comprend une assurance spécifique à la pratique de l'équitation. Elle permet de passer ses examens Galops et de participer à des compétitions. Il vous appartient d'en prendre connaissance et de prendre d'éventuels compléments d'assurance que vous jugerez utiles.

Pour une inscription à l'année, l'adhésion est obligatoire. Elle vous permet de réserver votre place et de bénéficier toute l'année de réductions sur l'ensemble des prestations (hors balades).

Votre inscription sera validée à réception de la fiche d'inscription complétée et signée accompagnée du règlement de la licence et de l'adhésion qui sera encaissée à l'inscription.

Tarifs inscription rentrée 2026/2027

	ADULTES +18 ans	JEUNES 13/17 ans	ADOS 10/12 ans	PONEYS 6/9 ans	BABY-PONEY 3/5 ans
<i>Licence</i>	40 €	29 €	29 €	29 €	29 €
<i>Adhésion</i>	80 €	80 €	80 €	50 €	0 €
<i>Total</i>	120 €	109 €	109 €	79 €	29 €

CALENDRIER DES COURS

L'année équestre comporte **34 séances** et se déroule sur 10 mois de septembre à juin.

Début des cours semaine 36: **Mardi 1er septembre 2026**

Fin des cours semaine 26: **Samedi 26 juin 2027**

Suspension des cours hebdomadaires pendant les vacances scolaires:

Vacances de la Toussaint: du lundi 19 octobre au samedi 31 octobre

Vacances de Noël: du lundi 21 décembre au samedi 2 janvier

Vacances d'Hiver: du lundi 22 février au samedi 6 mars

Vacances de Pâques: du lundi 19 avril au samedi 1er mai

Semaine de l'Ascension: du lundi 3 mai au samedi 8 mai

Les cours sont maintenus les jours fériés suivants:

Mercredi 11 novembre 2026

PLANNING DES COURS

Le planning des cours de l'année sera annoncé à partir du vendredi 3 juillet. Vous pourrez le consulter sur notre site internet www.ecuriedebaud.com ou bien sur notre page facebook Ecurie de Baud.

CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical "d'aptitude à la pratique de l'équitation y compris en compétition" sera demandé pour les cavaliers souhaitant évoluer en compétition. A déposer directement sur votre page cavalier FFE.

ABSENCES ET RATTRAPAGES

Les absences doivent être prévenues le plus tôt possible et impérativement être signalées par écrit en plus de l'oral: (par sms de préférence au 06.50.76.13.66, ou par mail à l'adresse ecuriede baud@gmail.com).

Les cours non décommandés au minimum 24h à l'avance seront dus pour les cartes et non rattrapables pour les forfaits.

Il y a possibilité de rattraper les cours à hauteur de **4 cours** dans l'année, dans un délai de 2 mois maximum (sur un autre créneau ou sur les vacances scolaires sauf vacances d'été).

Exception : En cas d'absences pour raison médicale : les cours manqués pourront être rattrapés sur présentation d'un certificat médical.

En cas d'arrêt de la pratique: l'engagement est annuel. Aucun remboursement ne pourra être effectué.
Les règlements par prélèvements mensuels, ceux-ci étant une facilité de paiement, courront jusqu'à la fin de l'année (soit le dernier en juin).

Récapitulatif des absences et rattrapages 2026/2027

	Date absence	Date rattrapage
Absence 1		
Absence 2		
Absence 3		
Absence 4		

PRELEVEMENTS MENSUELS

Tout rejet de prélèvement par votre banque entraînera une majoration de 15€ correspondant aux frais bancaires subis par l'écurie en cas de rejet. Le client s'engage à régler à l'écurie la mensualité rejetée + les frais de rejet dans un délai de 15 jours par virement bancaire ou en espèces.

A partir du 2ème rejet de prélèvement bancaire, une autre solution de règlement devra alors être adoptée.